

| | | |
|---|---|---|
| 1 | <p>Les équipes sont dans la pénalité collective. B24 commet une faute sur A18 dans la foulée, A64 commet une faute sur B99.</p> <p>Sagit-il d'une situation de double faute ?</p> <p>Une Double faute est une situation de faute commise entre 2 adversaires et de même nature et presque en même temps. (Art. 35.1.1)</p> | N |
| 2 | <p>Dans le 3ème quart-temps, A4 bénéficie d'une remise en jeu dans sa zone avant.</p> <p>Alors qu'A4 a toujours le ballon dans les mains, B21 franchit la verticale de la ligne de touche avec la main avec, Il reste alors 6 secondes sur le chronomètre des tirs.</p> <p>L'arbitre siffle une violation de B21, il y aura donc une remise en jeu pour l'équipe A avec 6 secondes au chronomètre des tirs.</p> <p>Art : 29/50-63 Situation des interprétations, remise à 14 secondes du chronomètre des tirs.</p> | F |
| 3 | <p>A7 pendant l'entre-deux, se soulève de l'assise en tentant de taper le ballon après qu'il ait quitté la(les) mains(s) du crew chief. Une faute technique est sifflée à A7.</p> <p>Après le lancer-franc tiré par n'importe quel joueur de l'équipe B, le jeu doit reprendre par un nouvel entre-deux dans le cercle central</p> <p>Art : 12.2 situation 2</p> | V |
| 4 | <p>Après la remise en jeu depuis la ligne médiane par A1 pour commencer le second quart-temps, le ballon se coince entre l'anneau et le panneau en zone avant de l'équipe A. Les arbitres sifflent une situation d'entre-deux. La direction de la flèche de possession alternée doit être retournée immédiatement en faveur de l'équipe B. Le jeu doit reprendre par une remise en jeu de l'équipe B depuis la ligne de fond, avec 24 secondes sur le chronomètre des tirs. Est-ce correct ?</p> <p>Interprétation 12.17</p> | O |
| 5 | <p>Alors qu'il reste 7 secondes au chronomètre de jeu et 3 secondes sur le chronomètre des tirs, le joueur B5 dans sa zone arrière frappe délibérément le ballon du pied.</p> <p>L'arbitre siffle une violation, le jeu reprendra par une remise en jeu pour l'équipe A avec 7 secondes au chronomètre de jeu, le chronomètre des tirs doit être éteint.</p> <p>Art : 29/50-52 Exemple des interprétations.</p> | V |
| 6 | <p>A21 tente 2 lancers-francs mérités par A62. L'erreur est découverte après que le ballon soit redevenu vivant et pendant que l'équipe B contrôle le ballon. Les arbitres annulent les lancer marqués, ont-ils fait une bonne application du règlement ?</p> <p>Art : 44.2.5</p> | V |
| 7 | <p>A1 commence une tentative de tir. Après que le ballon ait quitté sa (ses) main(s), B1 commet une faute sur A2. La faute est la 5ème faute de l'équipe B dans le quart temps. Le tir de A1 est réussi. Le panier de A1 compte et A2 bénéficiera de 2LF ?</p> <p>Interprétation 15.1.3 Situation 4 : Joueur en action de tir</p> | V |

| | | |
|----|---|---------------|
| 8 | <p><i>En cas de Situation de Bagarre, quel(s) acteur(s) est/sont autorisé(s) à quitter la Zone de Banc pour aider les arbitres à maintenir l'ordre et ne sera pas disqualifié ?</i></p> <p>A – Le Médecin B – L'Entraîneur C – Un remplaçant D – L'entraîneur Adjoint E – Le préparateur Physique</p> <p>Uniquement l'entraîneur et/ou entraîneur adjoint est/sont autorisé(s) à quitter la zone de banc d'équipe lors d'une bagarre ou toute situation pouvant mener à une bagarre. (Art. 39-3)</p> | B et D |
| 9 | <p>Au début de la seconde mi-temps, l'équipe A ne peut pas présenter 5 joueurs sur le terrain de fait de blessures, disqualifications etc. La rencontre doit être arrêté ? Art : 9.3 exemple</p> | N |
| 10 | <p>Lors d'une tentative de contre et alors que le ballon a quitté la main de A9 qui tirait à 3 points, B6 décolle ses fesses de son siège et touche le ballon, le déviant de sa trajectoire. Le panier est manqué. L'arbitre siffle une faute technique à B6 pour lifting. Le jeu reprendra par 1 LF pour A9 et une remise en jeu pour l'équipe A au point le plus proche d'où venait de tirer A9. Art : 31.2.1 Situation 3 des interprétations.</p> | F |
| 11 | <p>Avant que le ballon ait quitté la(les) main(s) du crew chief pour l'entre-deux, le joueur A1 quitte sa position à l'extérieur du cercle et roule en direction du panier adverse. L'arbitre siffle violation de A1. A-t-il eu raison ? Interprétation 12.2.8 : Entre-deux et possession alternée</p> | F |
| 12 | <p>Lors de la dernière minute de jeu, avec 17 secondes au chronomètre des tirs, A1 dribble dans sa zone arrière lorsqu'un joueur de l'équipe B frappe le ballon hors des limites du terrain de jeu dans le prolongement de la ligne de lancer-franc. A la suite de cela un temps-mort est accordé à l'équipe B. Les arbitres demandent au coach A où il souhaite avoir la REJ. Ce dernier la demande en zone avant avec 14s au CT. Ont-ils fait une bonne application du règlement ? Interprétation 17.12</p> | F |
| 13 | <p>Suite à une contestation et saut d'humeur agressive, l'entraîneur se trouve sanctionné d'une 2^{ème} Faute Technique à son encontre. Celui-ci n'a pas d'assistant. ☞ Qui sera son remplaçant ?</p> <p>A – Un des 7 membres accompagnant l'équipe B – Le Mécanicien en chef C – Le Capitaine en Titre D – Un Dirigeant du Club assistant à la rencontre E – Le Capitaine en en Jeu</p> <p>Un entraîneur disqualifié doit être remplacé par l'entraîneur adjoint inscrit sur la feuille de marque. S'il n'y a pas d'entraîneur adjoint inscrit, il doit être remplacé par le capitaine (CAP) et doit être inscrit dans la case de l'entraîneur. (Art : 38, 38-5)</p> | C |

| | | |
|----|--|----------|
| 14 | <p>Pendant qu'il pousse son fauteuil, un joueur place le ballon entre ses genoux. L'action est-elle légale ?</p> <p>Interprétation 24.1.1 : Le dribble</p> | F |
| 15 | <p>Avec 0:00.2 (2/10 de seconde) restant au chronomètre de jeu, A2 fait une remise en jeu pour A1 qui tape le ballon en direction du panier. Pendant que le ballon est en l'air, le signal sonore de fin de quart-temps retentit puis le ballon pénètre dans le panier, Le panier doit compter ?</p> <p>Art : 16.2.5 situation 2</p> | O |
| 16 | <p>A1 est dans la zone restrictive adverse depuis plus de 3 secondes parce que son fauteuil est coincé avec celui de son adversaire B51. Il n'est pas concerné par l'action. Les arbitres sifflent 3 secondes, ont-ils fait une bonne application du règlement ?</p> <p>Art : 26.1.2 Situation 3</p> | N |
| 17 | <p>Alors que A22, dans l'action de tir, et son défenseur B3 roulent face à face l'un vers l'autre. Le défenseur freine et s'arrête laissant le temps et la distance à A22 pour éviter le contact. A22 réussit à freiner après son tir, néanmoins, A22 cause un léger contact sur B3. En décidant de ne pas siffler de faute, l'arbitre a fait une bonne interprétation du règlement.</p> <p>Art : 33.3 Situation 4 des interprétations.</p> | V |
| 18 | <p>A1 se penche sur le côté pour prendre possession de la balle. Ce faisant, son fauteuil bascule momentanément sur le côté, en soulevant une petite et une grande roue du sol. L'action n'est pas légale ?</p> <p>Interprétation 14.1.4.2 : Contrôle du ballon</p> | F |
| 19 | <p>Pendant le temps-mort et avant que le signal des 50 secondes ne retentisse, des joueurs de l'équipe B commencent à quitter la zone de banc de temps-mort. L'arbitre les laisse entrer sur le terrain, ont-ils fait une bonne application du règlement ?</p> <p>Art : 18.3.5 b</p> | N |
| 20 | <p>On découvre qu'1 des joueurs sur le terrain n'est pas 1 du 5 de départ confirmé, Cela se produit après le début du match, Une faute technique doit être imputé à l'entraîneur ?</p> <p>Art : 7.4 B</p> | F |